

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/02/20	C		250	IMP : DR BENEDETTO Maladies de l'oreille et de l'oreille Gy. Boulevard de l'Europe 16300 ICEO

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

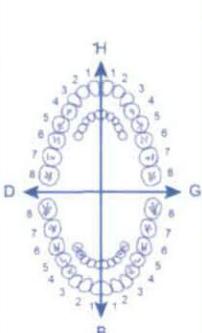
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

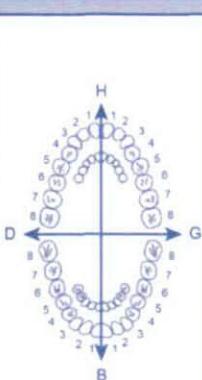
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
DR BENEDETTO Tél. : 03 35 32 01 80	19/02/20					600

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F. PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

DOCTEUR BENNANI ABDELALI

Diplômé d'Etat de la Faculté
de Médecine LILLE - FRANCE

SPECIALISTE EN OPHTALMOLOGIE
MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX
STRABISMES - CONTACTOLOGIE
LASER - OCT

ANGIOGRAPHIE NUMERISEE
EN FLUORESCENCE

7 Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

52, Bd. Allal Ben Abdellah
Tél. : 05.35.52.33.88 - MEKNES

Sur Rendez-vous

Meknès, le



الدكتور بناني عبد العالى

خريج كلية الطب بليل - فرنسا

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون والجouل

وتركيب العدسات - علاج بأشعة لازير

الصوير المرقوم للأوعية

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

52، محج علال بن عبد الله

الهاتف : 05 35 52 33 88 - مكناس

الزيارة بالموعد

مكناـس، في

19/02/2020

ZIANI CHOUMISSA

Monture + Verres VL

$$\text{Odt} = (170^\circ - 0.50^\circ) + 1.50$$

$$\text{Ogche} = (120^\circ - 0.25^\circ) + 1.75$$

Monture + Verres VP

$$\text{Odt} = (170^\circ - 0.50^\circ) + 4$$

$$\text{Ogche} = (120^\circ - 0.25^\circ) + 4.25$$

RAZZAKI Optique
Mohammed RAZZAKI
Opticien - Optométriste
05 35 52 61 80

Dr BENNANI Abdelali
Spécialiste
Maladies et chirurgie de yeux
52, Boulevard Allal Ben Abdellah
Tél.: 05.35.52.33.88 - Meknes
ICE: 00163468000063

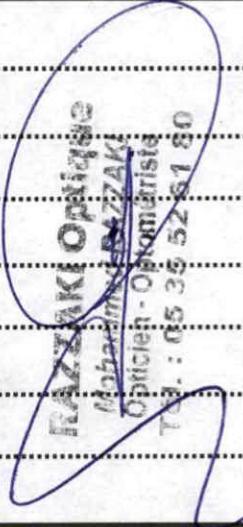
RAZZAKI OPTIQUE
9, RUE ANTSIRABE - MEKENS
Tél : 05.35.52.61.80
R.C.N : 27168
TVA : № : 308870
Patente : 17111055

FACTURE

بصريات رزافي
9 زنقة انتسيرابي - مكناس
الهاتف : 05.35.52.61.80
س.ت. رقم : 27168
ض.ق.م. رقم : 308870
بياننا : 17111055

№ 001388

Mr : Ziani Choumissa Meknes, le 19/1/2020

NOMENCLATURE	DESIGNATION	PU	TOTAL
	L'avaris 4000 1.6 C.R		
	د. +1.50 (-0.50 = 1.00)	1800,-	
	د. +1.75 (-0.25 = 1.50)	1800,-	
	115 + 2.50		
	Monture	2600,-	
	ICE: 001665986000091 I.F. 23005240		
		6200,-	

Arrêter la Présente Facture à la somme de :

Six mille deux cent Dir



CHECK-LIST

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LE DEPOT DE VOTRE FEUILLE DE SOINS

BIOLOGIE ET RADIOLOGIE

- Copie des résultats
- Facture
- Ordonnance
- Pli confidentiel

DENTAIRE

- Accord préalable avant le traitement, en cas de prothèses ou traitement canalaires
- Facture
- Radio après traitement, en cas de prothèses ou traitement canalaires
- Radio avant traitement, en cas de prothèses ou traitement canalaires
- Restitution des anciennes prothèses

HOSPITALISATION

- Cachet de la clinique sur la feuille de soins
- Compte rendu opératoire
- Copie compte rendu des radios
- Copie résultat de l'anatomopathologie
- Copie résultat des analyses
- Détail et justificatif de la pharmacie En cas d'hospitalisation médicale
- Entente préalable
- Notes d'honoraires
- Ordonnance et factures des actes sous traités
- Pli confidentiel En cas d'intervention chirurgicale

OPTIQUE

- Facture de l'opticien
- Ordonnance

2
2

REEDUCATION

- Copie radio relative à la même maladie
- Entente préalable remplie par le médecin
- Facture

PHARMACIE

- Ordonnance *
- Vignettes des médicaments PPV **

1

* En cas d'ALD (Affection Longue Durée), l'ordonnance n'est pas obligatoire. Par contre, il est nécessaire une déclaration de la maladie chronique (à renouveler en fonction du type de maladie. Généralement tous les trimestres)

** Une facture est obligatoire si le prix ne figure pas sur le PPV ou si le médicament est acheté à l'étranger ou dans le cas de l'achat libre

En cas d'accident veuillez préciser les causes et circonstances:

Matricule:	1 640	FS n°: W19- 455 628-
		Signature de l'adhérent Signature de la personne de la famille Signature de l'assureur